



Le 7 septembre, nous étions près de trois millions en grève dans la rue... et le gouvernement ne veut rien entendre ! Alors, frappons encore afin d'obtenir le retrait du projet de loi !

Après la grève et les manifestations du 7 Septembre - incluant pour l'INRA plus de 1.100 grévistes et sûrement autant sinon plus de manifestants - Sarkozy a annoncé quelques mesurées marginales ne modifiant en rien son projet, et ne réglant en aucune manière les questions concernées de pénibilité (taux d'invalidité à faire reconnaître passant de 20 à 10% pour pouvoir partir à 60 ans, mais toujours considéré de manière individuelle sous la houlette du médecin du travail), de carrières longues ou des poly-pensionnés. Il a réaffirmé qu'il ne reculerait pas sur le cœur du projet de loi, le passage à 62 ans du droit au départ, et à 67 ans pour un départ à taux plein en l'absence du nombre d'années nécessaires, et continuerait à allonger la durée de cotisations. Sarkozy veut maintenant faire voter ce projet par l'Assemblée nationale le 15 Septembre avant de le présenter au Sénat.

En clair, ce projet n'est ni amendable, ni négociable mais doit être retiré, comme l'exige une large majorité de la population dans les grèves et manifestations, et dans les sondages.

Pérenniser notre système de retraites ?

Malgré tous les discours lénifiants dont la plupart des médias nous abreuvent, le but recherché n'est pas celui-là mais plutôt de satisfaire immédiatement « les agences de notations » et leurs commanditaires, les spéculateurs. Ils savent tous que le passage à 62 et 67 ans, avec l'augmentation de la durée de cotisations pour un taux plein, aboutira essentiellement à ce que nombre de salariés, et en particulier des femmes, partiront avant... avec une pension d'autant plus réduite par l'application du système des décotes !

L'argument du déséquilibre démographique - le passage de 2 actifs pour 1 retraité aujourd'hui à 1 actif pour 1 retraité en 2050 - ne tient pas non plus. Cette tendance existe depuis la mise en place du système de retraites par répartition !

En 1970, 4 actifs pour un retraité, aujourd'hui 2 actifs pour 1 retraité. Pourtant notre système a tenu. Pourquoi ? Tout simplement parce que la richesse créée par notre travail double tous les 40 ans, pour l'essentiel du fait des gains de productivité, et que, sur cette base, nous avons pu augmenter sans problème la part de cette richesse affectée au financement des pensions : 5% en 1970, 13% aujourd'hui. Qu'est ce qui empêcherait de continuer demain... sauf si actionnaires et patrons entendent bien s'accaparer cette richesse (ce gain de productivité) pour eux seuls.

La seule source du problème c'est le pillage salarial et les exonérations patronales.

- Le financement des retraites, c'est un financement salarial : la cotisation vieillesse du salaire socialisé. Or, depuis 30 ans la part des salaires dans le PIB (la valeur monétaire annuelle créée par notre travail) a diminué d'environ 10% au profit du capital.
- Un million de chômeurs en moins, c'est aussi 5 milliards de cotisations en plus !
- 1% de salaire en plus pour tous, c'est aussi 2 milliards de cotisations en plus !
- Rien que les exonérations de cotisations patronales représentent 30 milliards par an, soit le montant du déficit actuellement affiché et sur lequel est basé toute la propagande !

Le gouvernement avait le même discours de 'fermeté' sur le CPE... avant de devoir reculer sous la pression de la population. Alors, faisons encore monter en puissance notre mouvement !

Le 15 Septembre, toutes les organisations syndicales invitent les salariés à se rassembler à Paris, Place de la Concorde devant l'Assemblée Nationale à 12h30, et en Province devant les représentations du gouvernement. La CGT-INRA a déposé un préavis de grève afin de permettre aux personnels INRA d'y participer.

Le 23 Septembre, toutes les confédérations appellent à la grève et à manifester. La CGT-INRA appelle les personnels de toutes catégories de l'Institut à se retrouver dans la grève et les manifestations encore plus massivement que le 7.

Mais d'ores et déjà la question est posée : si le gouvernement ne recule pas alors que peut-on avancer d'autre que la grève jusqu'au retrait de ce projet de recul de société ?